

Projet d'évaluation du lycée Honoré d'Estienne d'Orves de Carquefou

Année 2023/2024

Premières et terminales générales

Préambule

L'équipe éducative, réunie en groupes disciplinaires et en concertation définit un document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu et approuvé au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national (note de service du 28/07/2021 – BOEN du 29/07/2021). Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles et, ainsi, de dédramatiser l'évaluation. L'évaluation, en effet, doit contribuer sereinement au parcours du lycéen et à sa préparation à l'enseignement supérieur.

1. Cadre général

Tous les enseignements du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière. Ces évaluations entrent en compte dans l'obtention du baccalauréat (40% de la note finale) et/ou sont reportées dans Parcours Sup. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, donc les notes qui les composent. Ces notes rendront compte, à chaque trimestre, des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Le projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable chaque année.

2. Des principes communs

- Les évaluations respectent les attendus des programmes d'enseignement.
- Particulièrement pour les évaluations à fort enjeu, les élèves savent au préalable sur quoi ils seront évalués et connaissent les attendus et les critères de l'évaluation.
- L'élève bénéficiant d'un aménagement d'épreuve ou d'un protocole officiel doit pouvoir composer dans les conditions requises. Si un temps supplémentaire de passation n'est pas possible, le barème est adapté.
- La moyenne trimestrielle est calculée via le logiciel Pronote, arrondie au ½ point supérieur. La moyenne annuelle est la moyenne des 3 trimestres.
- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs.
- L'élève est évalué dans des situations variées, y compris à l'oral.
- Les élèves obtiennent à chaque trimestre, un nombre suffisant et raisonnable de notes dans chaque discipline, afin que la moyenne de la période soit représentative de leurs acquis ; chaque discipline précise ce seuil minimum (**cf. tableau**) ;
- Les élèves bénéficieront d'une appréciation orale ou écrite qui leur permette de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;

Rappel réglementaire : le professeur reste souverain dans sa notation. Si une note peut être soumise à explication, elle ne peut en aucun cas faire l'objet de demande de révision ou de modification, sauf erreur constatée et confirmée par l'enseignant.

3. Les absences :

a. La gestion d'une absence ponctuelle à un devoir

- Tout élève doit faire justifier son absence auprès de la vie scolaire.
- Si le professeur juge que l'absence fait porter un risque à la représentativité de la moyenne de l'élève, une nouvelle évaluation est organisée à son intention.
- Ce rattrapage ponctuel peut-être proposé dès le retour en classe de l'élève.
- Pour les devoirs à fort enjeu, un rattrapage systématique est organisé les mardis à partir de 15h30 ou le mercredi après midi

b. Cas d'une moyenne non représentative en fin de trimestre

- Si le nombre de notes ou la catégorie de devoirs sur table est insuffisant pour rendre la moyenne significative, l'enseignant peut décider, en informant le personnel de direction référent de la classe, de neutraliser une moyenne en la remplaçant par NN (non noté). La famille est informée de cette décision.
- Si un élève ne dispose pas d'une moyenne annuelle représentative pour un ou plusieurs enseignements en classe de première ou en classe de terminale, il est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement :
 - Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur le programme de la classe de première.
 - Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale.

La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante.

- Si l'élève ne se présente pas à l'évaluation de remplacement, la moyenne annuelle de 0 lui sera attribuée dans la discipline concernée.

4. Les spécificités par matière

Education Physique et Sportive :

	1ER TRIMESTRE	2 E TRIMESTRE	3E TRIMESTRE
CLASSE 1ERE	EVALUATION TRIMESTRIELLE	EVALUATION TRIMESTRIELLE	EVALUATION TRIMESTRIELLE
CLASSE TERMINALE	EVALUATION CERTIFICATIVE		
1 EVALUATION CERTIFICATIVE PAR TRIMESTRE	<p>En EPS, l'évaluation certificative s'effectue dans le cadre d'un contrôle en cours de formation (C.C.F). L'élève est évalué pendant l'année de terminale sur trois épreuves reposant sur trois activités physiques et sportives et artistiques de nature différente. La note finale obtenue par l'élève est la moyenne des trois notes obtenues aux évaluations certificatives qui ponctuent chaque période de formation. La note de C.C.F est la seule note retenue pour le baccalauréat. Cette note ne sera pas communiquée aux élèves. Une commission académique harmonise les notes des épreuves du contrôle en cours de formation.</p> <p>Remarque importante : Seul un certificat médical peut justifier l'absence d'un élève aux évaluations certificatives dans le cadre du contrôle en cours de formation. L'élève sera convoqué officiellement à une évaluation de rattrapage. En cas d'absence injustifiée, la note de 0/20 sera attribuée à l'élève sur l'activité concernée.</p>		
+	Evaluation certificative N°1 Convocation officielle Co-évaluation (2 enseignants)	Evaluation certificative N°2 Convocation officielle Co-évaluation (2 enseignants)	Evaluation certificative N°3 Convocation officielle Co-évaluation (2 enseignants)
1 EVALUATION PAR TRIMESTRE	Note trimestrielle n°1 différente de celle du contrôle en cours de formation et prise en compte pour parcoursup.	Note trimestrielle n°2 différente de celle du contrôle en cours de formation et prise en compte pour parcoursup.	Note trimestrielle n°3 différente de celle du contrôle en cours de formation.

Enseignement scientifique

	1er T	2ème T	3ème T
1ère et terminale	<p>Les évaluations pluridisciplinaires à fort enjeu sont majoritairement prises en compte dans le calcul de la moyenne annuelle. Fréquence de ces évaluations : 1 par an en première et 2 en terminale.</p> <p>En classe de Première uniquement : Projet expérimental et numérique : Il valorise la production scientifique, la pertinence de la communication écrite ou orale, l'engagement des élèves et la qualité de leur travail coopératif.</p> <p>Les évaluations à moindre enjeu sont minoritairement prises en compte dans le calcul de la moyenne annuelle.</p>		

Français :

En Première, le Français est évalué pour le baccalauréat à l'écrit et l'oral par deux épreuves terminales (épreuves anticipées de Français). Les notes données dans l'année ne rentrent pas dans le cadre d'un contrôle continu.

Une moyenne trimestrielle repose sur un minimum de **deux notes d'écrit** (dont au moins une évaluant un devoir surveillé) et **une note d'oral**.

À L'ÉCRIT :

- **exercices du baccalauréat**.
- des épreuves écrites et orales communes de type baccalauréat seront organisées.
- **écrit(s) d'appropriation**
- des évaluations de **devoirs retravaillés** après une première évaluation - des contrôles de **connaissances littéraires ou grammaticales**

À L'ORAL :

- des **évaluations collectives** en classe,
- des **évaluations de devoirs oraux rendus** sous des formes variées - des évaluations de **devoirs retravaillés** après une première évaluation...

ÉPREUVES COMMUNES :

- des épreuves **écrites et orales communes** de **type baccalauréat** seront organisées au cours de l'année

Points de vigilance :

Des **coefficients** attachés aux différentes notes tiennent compte de la **complexité** des exercices proposés, de l'**importance du travail préalable** qui a été mené pour préparer cette évaluation, de l'**ampleur des compétences** évaluées.

Histoire Géographie/EMC

En Histoire et géographie : Parmi les notes attribuées chaque trimestre pour évaluer les capacités liées à la discipline, la moyenne s'appuiera sur au moins trois devoirs à fort enjeu (devoir sur table organisé en un temps limité en classe ; présentation orale ; etc).

En spécialité HGGSP : Parmi les notes attribuées chaque trimestre pour évaluer les capacités liées à la discipline, la moyenne s'appuiera sur au moins trois devoirs à fort enjeu (devoir sur table organisé en un temps limité en classe ; présentation orale ; etc).

Pour les élèves de Terminale : un devoir commun est organisé en janvier ou en février en guise d'entraînement aux épreuves finales du baccalauréat.

En EMC : La moyenne annuelle sera constituée d'au moins 3 notes portant sur des exercices variés (travail écrit ; présentation oral ; etc)

Spécialité Humanités – Littérature et philosophie

La spécialité Humanités en Première et en Terminale réunit deux disciplines, la littérature et la philosophie ; elle est enseignée et évaluée de façon paritaire par un enseignant de Philosophie et un enseignant de Lettres, qui dispensent chacun la moitié de l'horaire hebdomadaire de cours, et suivent un programme semestriel commun (défini dans le bulletin officiel spécial du 25/07/2019). La moyenne trimestrielle reflète cette spécificité.

Classe de Première : Une moyenne représentative pour le contrôle continu est composée de deux notes d'écrit et d'une note d'oral par semestre, pour chacune des deux disciplines Littérature et Philosophie.

Au cours du 2^e semestre, un sujet commun aux deux disciplines, proposant une question d'interprétation (littéraire ou philosophique) portant sur un texte et une question de réflexion (littéraire ou philosophique), est proposé en évaluation (devoir surveillé de 2h). Chaque partie du devoir est notée indépendamment par l'enseignant de la discipline concernée et rentre dans le calcul de la moyenne.

Classe de Terminale : La spécialité est évaluée pour le baccalauréat par une épreuve terminale nationale. Aussi, les notes trimestrielles des élèves de terminale ne s'inscrivent pas dans la perspective d'un contrôle continu.

Les professeurs organisent des évaluations à raison d'au minimum deux notes d'écrit et d'une note d'oral par semestre pour chacune des deux disciplines Littérature et Philosophie.

Un devoir surveillé (durée 4h) avec un sujet commun aux deux disciplines, sur le modèle de l'épreuve terminale, est prévu au cours de l'année. Ce sujet commun propose une question d'interprétation (littéraire ou philosophique) portant sur un texte, et un sujet d'essai (littéraire ou philosophique). Chaque partie du devoir est notée indépendamment par l'enseignant de la discipline concernée et rentre dans le calcul de la moyenne.

Latin

Les modalités d'évaluation de l'option LCA sont les mêmes pour les années de Première et de Terminale. La moyenne trimestrielle repose sur au minimum trois notes. Une partie de l'évaluation repose sur des tâches effectuées au cours de la formation ; une autre sur des évaluations en temps limité visant à vérifier les acquis d'une séquence.

L'évaluation :

- prendra la forme de travaux individuels ou de travaux de groupe
- donnera lieu à une variété d'exercices : interrogations écrites, orales, exercices de traduction, recherches documentaires, exposés ou projets entrant dans la constitution d'un portfolio ;
- portera sur différents objets : la grammaire, le lexique et la littérature.

LVA : anglais

- Sur le cycle terminal, les élèves sont entraînés et évalués sur les 5 activités langagières (Compréhension orale/ Compréhension écrite/ Expression écrite/ expression orale en interaction et en continu).
- Le nombre d'évaluations est adapté au nombre d'heures semaine des élèves.
- Les évaluations ne donnent pas systématiquement lieu à une note (évaluations en cours de formation).
- Une grille d'évaluation critériée reste l'outil prioritaire afin de mesurer les réussites et les progrès des élèves.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
Cycle terminal général.	3 Activités langagières évaluées.	3 Activités langagières évaluées.	3 Activités langagières évaluées. Niveau visé 1ère : B1/B2 Niveau visé terminale : B2
1ère AMC	Priorisation de l'oral.	Priorisation de l'oral/ travail portfolio.	Priorisation de l'oral/ travail portfolio. Niveau visé : B2
Tle AMC	Consolidation des AL + portfolio : continuité de l'AMC 1ère.	Devoir de synthèse de 3h30	Priorisation GO Niveau visé : C1

LVB : Allemand et espagnol

	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim
1 ^{ère} Gen. et techno Niveau visé : A2+/B1	Au moins 2 activités langagières / trimestre (évaluations sommatives et/ou évaluations formatives) Coef. : de 0.5 à 2 Durée : 1 heure max.	Au moins 2 activités langagières / trimestre (évaluations sommatives et/ou évaluations formatives) Coef. : de 0.5 à 2 Durée : 1 heure max.	Au moins 2 activités langagières / trimestre (évaluations sommatives et/ou évaluations formatives). Coef. : de 0.5 à 2 Durée : 1 heure max.
Term. Gen. et Techno. Niveau visé : B1	Au moins 2 activités langagières / trimestre (évaluations sommatives et/ou évaluations formatives). Coef. : de 0.5 à 2 Durée : 1 heure max.	Au moins 2 activités langagières / trimestre (évaluations sommatives et/ou évaluations formatives). Coef. : de 0.5 à 2 Durée : 1 heure max.	Au moins 2 activités langagières/trimestre. (évaluations sommatives et/ou évaluations formatives). Coef. : de 0.5 à 2 Durée : 1 heure max.

Mathématiques

Au minimum deux devoirs à fort enjeu accompagnés d'évaluations régulières à moindre enjeu par trimestre.

Les éventuels devoirs-maisons ne sont pas notés ou ont un impact très limité sur la moyenne.

Un devoir commun de type "épreuve terminale de baccalauréat" est organisé fin janvier début février pour les terminales spécialité mathématiques.

Une évaluation annuelle commune à plusieurs classes de 2 heures est organisée en 1^{ère} spécialité.

NSI :

L'ensemble des évaluations doit permettre d'évaluer les six grandes compétences qui sont l'objectif de la spécialité NSI :

- analyser et modéliser un problème ;
- décomposer un problème en sous-problèmes ;
- concevoir des solutions algorithmiques ;
- mobiliser les concepts et les technologies ;
- traduire un algorithme dans un langage de programmation ;
- développer des capacités d'abstraction et de généralisation.

Pour chaque trimestre et chaque niveau (première et terminale):

Interrogations (QCM)	Devoirs surveillés	Travaux pratiques	Projets informatiques avec/sans présentation orale
<p>Type : porte sur des questions de cours ou des applications immédiates et simples.</p> <p>durée : 10 à 20 min nombre : 2 ou 3 coefficient : 1</p>	<p>Type : applications des connaissances (exercices et problèmes)</p> <p>durée : au moins 60 min nombre : 2 minimum coefficient : 3</p>	<p>Type : applications des connaissances pratiques</p> <p>durée : au moins 30 min nombre : 2 minimum coefficient : 2</p>	<p>Type : travail d'approfondissement des concepts étudiés dans le cadre d'un travail en équipe</p> <p>durée : 5 séances en moyenne nombre : au moins 1 coefficient : 2</p>

Philosophie

L'évaluation de la philosophie en classe de terminale a pour vocation la préparation aux épreuves terminales. Les notes des élèves ne s'inscrivent donc pas dans la perspective d'un contrôle continu pour le baccalauréat. Il y aura au minimum trois devoirs type bac, complets ou fractionnés (dont un devoir commun) réalisés au cours de l'année, et complétés, au choix du professeur, par d'autres exercices (oraux, contrôles de connaissance, formes d'écritures variées, etc.), réalisés en classe ou à la maison. L'ensemble de ces exercices visent à faire acquérir aux élèves les capacités de problématisation, d'argumentation et de conceptualisation, inséparables de connaissances philosophiques élémentaires, qui sont nécessaires à leur réussite aux épreuves terminales du baccalauréat."

Physique-Chimie :

Spécialité Physique-Chimie - Voie générale :

	Par trimestre		
	Évaluations à fort enjeu	Évaluations à moindre enjeu	Évaluations des capacités expérimentales à moindre enjeu
1 ^{ère} et Terminale	Évaluations d'au moins 1h en adéquation avec les sujets des épreuves de spécialité des sessions antérieures ou faisant appel aux situations d'évaluation disponibles dans la banque nationale de sujets.	Évaluations courtes : interrogations sur table, individuelles ou collectives, devoirs ou exercices en temps libre, questionnements à choix multiples en classe ou hors la classe, activités de projet, analyse de documents, exercices avec prise d'initiative...	Évaluations des capacités expérimentales lors de séances de travaux pratiques au cours de l'année ou lors d'une séance explicitement prévue à cet effet. Ce type d'évaluation ne pourra pas faire l'objet d'un rattrapage.
	2 minimum comptant pour au moins 60 % de la moyenne trimestrielle.	2 minimum comptant pour maximum 40 % de la moyenne trimestrielle.	
Bac blanc			
Terminale	Un devoir d'une durée de 3h30		

Enseignement de sciences Physiques, complément de l'enseignement de spécialité sciences de l'ingénieur.

	Par trimestre	
	Évaluations à fort enjeu	Évaluations à moindre enjeu (écrites ou orales)
Tle	Voir modalité spécialité physique chimie 1ere et Terminale 1 minimum pour au moins 60 % de la moyenne trimestrielle. Bac blanc	Voir modalité spécialité physique chimie 1ere et Terminale 1 minimum comptant pour maximum 40 % de la moyenne trimestrielle.

Sciences de l'ingénieur

Les compétences et connaissances évaluées sont celles du programme et du livret scolaire.

En classe de 1^{ère} et Terminale, les évaluations sont diversifiées. Ainsi chaque élève sera évalué avec, au minimum, trois notes par trimestre, à partir de productions de natures différentes :

- au moins une note attribuée à un travail écrit du type devoir sur table ;
- au moins deux notes attribuées à des travaux personnels ou collectifs, par exemple :
 - Des productions orales ;
 - Des productions écrites, des comptes rendus de séances de travaux pratiques ;
 - Des compétences expérimentales ;
 - Des exploitations de ressources numériques comme des modèles, des maquettes virtuelles ;
 - Des productions matérielles dans le cadre de projets ;
 - Des soutenance de projet.

Des coefficients attachés aux différentes notes tiennent compte de la complexité des productions et de l'ampleur des compétences évaluées.

SES

	Première	Terminale
Modalités d'évaluation	<p>Au moins 1 évaluation à enjeu majeur par trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuelle ou en groupe - Écrit et/ou oral <p>Au minimum 1 note (à enjeu modéré) par trimestre issue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De contrôles de connaissances - D'évaluations d'application des savoir-faire 	<p>Au moins 2 évaluations à enjeu majeur par trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuelle ou en groupe - Écrit et/ou oral (ces évaluations prennent en compte l'entraînement partiel ou total aux épreuves écrites du baccalauréat, ainsi que l'entraînement au Grand Oral). <p>Au minimum 1 note (à enjeu modéré) par trimestre issue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De contrôles de connaissances - D'évaluations d'application des savoir-faire
Coefficient	<p>Enjeu majeur = coefficient 2 Enjeu modéré = coefficient 0,5 à 1</p>	<p>Enjeu majeur = coefficient 2 ou 3 Enjeu modéré = coefficient 0,5 à 1</p>

Sciences de la Vie et de la Terre

Principes généraux	<p>Sont évaluées les compétences du cycle terminal (1^{ère} et Terminale) attendues pour les <i>épreuves terminales*</i> du baccalauréat, avec une progressivité des exigences.</p> <p><i>*épreuve terminale écrite (Deux exercices, 3h30), épreuve terminale pratique (ECE, 1h), grand oral</i></p>
Structuration de l'évaluation	<p><u>Les évaluations à fort enjeu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elles sont majoritairement prises en compte dans le calcul de la moyenne trimestrielle. - Elles ciblent la maîtrise des connaissances et/ou le raisonnement scientifique à partir de documents, compétences attendues à l'épreuve terminale du baccalauréat. - Les élèves produisent un écrit individuel en temps limité (de 1h à 3h30) - La date de l'évaluation, les compétences évaluées et le contenu scientifique sont explicitement communiqués à l'avance aux élèves. - En terminale, une épreuve commune sera organisée dans l'année. - Fréquence minimale de ces évaluations : 2 par trimestre. <p><u>Les évaluations à moindre enjeu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elles sont minoritairement prises en compte dans le calcul de la moyenne trimestrielle. - Elles évaluent les compétences de l'élève en cours de formation, dans des situations et des modalités variées (travaux écrits, oraux, numériques, pratiques, individuels, en groupe, en projet, en classe, à distance, interrogations de connaissances...). - Fréquence minimale de ces évaluations : 2 par trimestre.